

Co-Psy et DCIO: Info rapide N° 8 Janvier 2014

: Faisons de 2014, une très belle année pour nous tous, pour le métier et les CIO !



6 Janvier 2014

Sommaire :

- ***Les bonnes résolutions pour 2014 !***
- ***Vos vœux au Ministre***
- ***Action du 16 Janvier***

Grâce aux actions de l'an dernier, les copsy et les directeurs de CIO ont finalement été réintégrés dans le projet de loi de refondation de l'Ecole et l'orientation des élèves et des étudiants a été laissée sous la responsabilité de l'Etat. Mais les forces qui veulent mettre l'orientation au service des politiques d'emploi et d'insertion professionnelle, ont repris l'offensive au travers du pacte de compétitivité et du projet de loi sur la formation professionnelle. Les mesures préconisées vont vers un rapprochement étroit de la problématique de l'orientation des jeunes de celle de l'orientation des adultes. Elles consacreront de fait un pouvoir accru des régions sur l'orientation de tous les publics.

Dans le cadre des restrictions budgétaires, sans pilotage national fort, il est facile pour les Rectorats de brader les CIO avec l'argument de la constitution du SPRO. C'est d'ailleurs ce qui est a été dit, lors des audiences, à nos collègues de Lyon, d'Orléans et de Rouen qui se battent sur le terrain pour empêcher la fermeture de leurs CIO.

A Rouen, ce n'est pas le désengagement des CG qui aboutit à la politique de suppression de 10 CIO sur 17 ! Ce sont les projets rectoraux justifiés par la création du SPRO ! Si cette nouvelle carte laisse des pans entiers de l'académie sans CIO, on peut penser que la place ne restera pas vide longtemps ! La cité des métiers Rouennaise propose déjà des implantations dites "éphémères" pour poser ses jalons !

Faire de la place pour les structures associatives promues par les Régions, dissoudre les CIO dans des « maisons de l'orientation » polyvalentes, éparpiller les équipes dans des établissements scolaires, annuler leur action de proximité et les partenariats dans les districts dont on vante partout l'intérêt, telles seraient les conséquences de cette politique ! Le SNES en a dénoncé les dangers à plusieurs reprises!

Les choix actuels ne s'appuient pour le moment, sur aucun texte, mais le projet de loi sur la formation professionnelle sera soumis au conseil des ministres le 22 Janvier.

Le 16 Janvier, le SNES organise à Paris avec la CGT Educ'action et SUD Education un rassemblement de délégations des départements et des académies pour porter le témoignage de ce qui se passe sur le terrain et être reçu au MEN.



Excellente

année

2014 !

2014 : Les bonnes résolutions pour le métier et pour les CIO !

L'orientation est désormais complètement accaparée par les problèmes liés à l'emploi. La tradition de l'orientation éducative risque d'être totalement recouverte par une autre vision de l'orientation, étroitement limitée à la recherche d'un « métier », instrumentalisée au profit de l'employabilité et de la flex-sécurité, inscrites dans les recommandations européennes. Le rôle des « conseillers » serait alors « d'accompagner » les personnes pour qu'elles s'adaptent aux besoins du marché et placent leurs désirs de réalisation d'elles mêmes ailleurs que dans leur travail ! Bien piètre perspective pour des psychologues qui tentent de permettre à chaque adolescent, en quête d'identité, de se projeter dans un avenir scolaire, professionnel et social !

Ce n'est pas ce que nous ambitionnons pour les jeunes. Il faut préserver cet espace de développement et d'émancipation en maintenant la primauté de l'intervention des psychologues que nous sommes pour aider à l'élaboration progressive des projets scolaires et professionnels. La problématique de l'orientation des jeunes ne peut être assimilée à celle de l'insertion professionnelle.

Le service public d'orientation est en passe d'être progressivement « effacé » par les services publics régionaux de l'orientation. Les conséquences en sont des missions à géométrie variable pour les personnels, une visibilité et un maintien des CIO dépendant, à la fois de la position des Recteurs et de « l'appétit » des Régions. Ceci n'est pas acceptable.



Comme il l'a décidé pour l'orientation scolaire des élèves et des étudiants, le MEN doit décider de conserver le réseau des CIO dans l'Education Nationale avec des missions, un fonctionnement et une logique d'implantation, identiques sur tout le territoire.

Sous la double pression des conseils généraux et des gestionnaires des rectorats, des CIO sont fermés, les collègues rapatriés dans des locaux trop petits et « recasés » dans les établissements scolaires. La prétendue protection de la labellisation tant vantée par certains était bien illusoire puisque tous les CIO du 76 étaient labellisés, ce qui n'a pas empêché le rectorat de tailler dans le vif ! Des territoires entiers sont abandonnés mais ils ne sont pas perdus pour tout le monde ! Les cités des métiers projettent l'implantation d'antennes et les Régions de « maisons communes ». D'autres "partenaires" comme le CIDJ se positionnent déjà pour occuper le terrain qui serait déserté par les CIO.

Il faut que ces fermetures opportunistes cessent ! Elles constituent une attaque contre des services publics de proximité reconnus, qui n'ont d'autre intérêt que celui des jeunes, des familles et des équipes d'établissements. Leurs missions et leurs interventions sont indépendantes de tout intérêt financier et matériel, ce qui est loin d'être le cas pour des structures ou des associations dont l'action et les modes de financement dépendent de décideurs locaux. Certes les Régions ont des missions de service public mais elles les font assurer par d'autres ! Tous ceux qui sont confrontés à l'offensive des associations sur l'orientation, peuvent vérifier tous les jours les dérives auxquelles ceci conduit avec la bénédiction des régions et des départements. Il suffit pour s'en convaincre de consulter le bilan des expérimentations sur l'orientation conduites par divers organismes dans le cadre du fonds d'expérimentation de la jeunesse !



Les bonnes résolutions pour 2014 !

L'entrée dans le SPRO se fait à marche forcée contre l'avis des personnels et dans l'opacité la plus totale. L'accord signé par l'ARF et le MEN, sans aucune consultation des principaux représentants des personnels, est inacceptable en l'état. Il donne aux Régions le pouvoir de décider du niveau d'engagement de ses partenaires. Si le Recteur signe, il rend obligatoire, pour tous les copsy et DCIO, une professionnalisation avec les personnels des autres structures assurée par des cabinets privés « missionnés » par les régions, une mutualisation de leurs outils et de leurs moyens, et une participation à des « missions, services ou actions » décidées par les Régions au sein des CCREFP. De plus, les Régions présentent ce texte, non plus comme une expérimentation, donc discutable et modifiable mais comme une préfiguration du SPRO. Ainsi en Région Centre et Bretagne, toute modification ou amendement demandés en séance ont été refusés !

C'est décidément un fonctionnement bien peu démocratique ! A poursuivre des visées trop idéologiques, certains donnent leur aval à des décisions qui démantèlent le réseau des CIO, risquent de placer, de fait, les co-psy sous la double tutelle de l'état et de la Région et font disparaître les directeurs! Il est possible de sortir de cette situation par le haut, en positionnant clairement l'intervention des CIO dans le suivi du public scolaire et des décrocheurs et en organisant les articulations pour que les autres publics soient adressés aux organismes dont c'est la mission principale.

Ceci passe par la totale remise à plat de ce texte imposé par l'ARF, en cadrant nationalement le niveau d'engagement des CIO dans le SPRO, notamment par rapport au conseil en évolution professionnel prévu pour tous à partir de 16 ans.

La mise en place du SPRO n'implique pas l'éradication du Service d'orientation de l'éducation Nationale, ni la mutualisation de toutes les ressources matérielles et humaines.

Le Snés propose un service public de l'orientation organisé en deux branches, l'une concernant le public scolaire, l'autre concernant le public adulte, demandeurs d'emploi et salariés. Le SPRO doit consister à mieux articuler leurs interventions respectives afin qu'aucun public ne soit laissé à l'écart d'une formation, d'une qualification ou d'un emploi.

Le SGEN propose de créer des établissements publics administratifs (EPA) pour régler le problème des CIO. Mais il est des solutions qui sont pires que le mal ! Tout d'abord, on ne peut faire croire aux collègues que le Men déciderait la création d'un EPA pour chaque CIO (soit 560 EPA !). S'il y a création d'un EPA il sera départemental ou régional. Les conséquences en seraient une suppression des CIO qui deviendraient des antennes de cet EPA. Or, les décisions portant sur les localisations et le nombre des antennes dépendraient du Conseil d'administration de cet EPA où siègeraient les collectivités territoriales et éventuellement le privé. Comment soutenir alors que ce modèle sauvera les CIO ! Que deviendraient les directeurs ? Que deviendrait le service public national dans des établissements à gestion départementale ou régionale ? Comment préserver les missions et les droits des personnels dans ce cadre ? **Le modèle de L'EPA n'est nullement l'EPLÉ mais plutôt l'ONSEP dont on a pu voir l'évolution notamment en termes d'autofinancements et de rapprochements de plus en plus étroits avec le secteur privé.**

La création des EPA c'est la porte ouverte à une décentralisation déguisée et une mise en marge de l'EN !

Ce dont les CIO ont besoin c'est d'une affirmation et d'une valorisation de leurs missions, ce que le MEN n'a pas fait depuis les années 90, d'une revalorisation de leurs budgets et une plus grande souplesse de gestion. Il faut affermir le rôle du directeur au sein du district et avec les autres acteurs qui ne sont pas seulement du côté du monde professionnel.

Le MEN a décidé d'ouvrir des discussions sur l'évolution du métier de copsy en y associant les psychologues scolaires. Depuis très longtemps, au sein du groupe des 6, le SNES, réclame la création d'un service de psychologie de l'EN regroupant copsy et psychologues scolaires, sans modifier leur appellation, ni leurs missions et en préservant leur rattachement administratifs. Dans le premier degré, il n'y a plus de vivier de recrutement, du fait de l'obligation d'avoir été enseignant et dans le second degré notre identité de psychologue est menacée par le « socle commun de pratiques » visé par le SPRO. Il faut affirmer plus fortement encore notre métier dans le second degré et le supérieur, augmenter le nombre de postes mis aux concours et porter le recrutement au niveau actuel de formation soit le master 2 de psychologie.

Le 16 JANVIER, commençons bien l'année !

L'intersyndicale (SNES-FSU, SUD Education, CGT Educ'action) appelle les collègues dans les académies et les départements à se réunir en Assemblée Générale afin de dresser un état des lieux de la situation sur le terrain et d'apporter leurs témoignages à Paris.

Assemblée Générale des délégations à partir de 10H, au CEDIAS, Musée social 5 rue Las Cases Paris 7^{ème} et rassemblement au MEN à Partir de 14H.

Envoyez vos vœux au Ministre afin qu'il prenne de bonnes résolutions pour notre service public d'orientation de l'éducation nationale!

Adressez la carte jointe à l'info rapide
Vincent.peillon@education.gouv.fr ou à
mediateur@education.gouv.fr



***Soutenez l'action de nos collègues dans les académies !
Signez les pétitions et adressez des messages aux Recteurs concernés***

<http://www.snes.edu/Academie-de-Rouen-academie.html>

<http://www.lyon.snes.edu/spip/spip.php?rubrique185>

<http://www.orleans.snes.edu/spip/spip.php?rubrique213>